Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/07/2024 - 106346 - 2019 B 14390 - 753 942 671 - ABG

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
07 AOUT 2024
Sous le N° : 6348

ABG
Société par actions simplifiée
au capital de 389 000 euros
Siège social : 39 avenue d'Iéna, 75016 PARIS
753 942 671 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 20 733 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 733 euros
A la réserve légale	1 037 euros
Le Solde	19 696 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
10 000 euros, soit 0,26 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Certifié conforme
La Présidente
Bérangère GUENANT

ABG

N°2033 A - 2024

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
Immobilisations incorporelles : - Autres	014	7 629	016	6 949	680	1 151
Immobilisations corporelles	028	40 927	030	7 483	33 443	5 274
Immobilisations financières (1)	040	388 000	042	198 000	190 000	186 465
(5) TOTAL I	044	**436 556**	048	**212 433**	**224 123**	192 890
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060	4 390	062		4 390	
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			176
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	3 449	074		3 449	3 394
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	292 578	086		292 578	630 154
Charges constatées d'avance	092	3 591	094		3 591	
TOTAL II	096	**304 008**	098		**304 008**	633 724
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	**740 563**	112	**212 433**	**528 131**	**826 614**

PASSIF			31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel		120	389 000	389 000
Écarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126	6 256	4 652
Réserves règlementées		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132	108 840	78 365
Report à nouveau		134		
Résultat de l'exercice		136	20 733	32 079
Subventions d'investissement		137		
Provisions règlementées		140		
TOTAL I		142	**524 829**	504 096
Provisions pour risques et charges **TOTAL II**		154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166	1 382	2 692
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	172	620	620
Comptes courants d'associés		173		319 206
Autres dettes		175		
Produits constatés d'avance		174	1 300	
TOTAL III		176	**3 302**	322 518
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		180	**528 131**	**826 614**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	35 429
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

Certifié conforme à l'original.

ABG

N°2033 B - 2024

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023 — Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	1 500	783
Production vendue biens		215	214		
Production vendue services		217	218	5 670	2 762
Production stockée			222		
Production immobilisée			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230		
			232	7 170	3 545
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234	5 610	2 083
Variation de stock (marchandises)			236	-4 390	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240		
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier / immobilier)		242	11 212	14 592
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	244	620	695
Rémunérations du personnel			250		
Charges sociales			252		
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	7 731	1 097
Dotations aux provisions			256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262		
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
			264	20 783	18 467
1 - Résultat d'exploitation (I - II)			270	-13 612	-14 922
Produits financiers		III	280	41 810	47 001
Produits exceptionnels		IV	290		
Charges financières		V	294	7 465	
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI	300		
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices		VII	306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)			310	20 733	32 079

B - RÉSULTAT FISCAL					
	Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	20 733	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles			322		
Impôts et taxes non déductibles			324	620	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	7 465	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997

Déductions

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138			
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989		342	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345			
Investissement et souscription outre-mer	344						
Divers, dont :							
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		350	29 270
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352		354	452
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables 117 079	(dont imputés sur le résultat)			360	
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370		372	452

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2023

I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	31/12/2023 Montant
DOTATION PROVISION DEPRECIATION TITRES VILLENEUVE	7 465

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	31/12/2023 Montant
DIVIDENDES RECUS REGIME MERE-FILLE	29 270

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts)	Désignation de l'entreprise :	ABG

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	400		402		404		406		
	- Autres	410	7 629	412		414		416	7 629	
Immobilisations corporelles	- Terrains	420		422		424		426		
	- Constructions	430		432		434		436		
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	- Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	- Matériel de transport	460		462	35 429	464		466	35 429	
	- Autres immobilisations corporelles	470	5 498	472		474		476	5 498	
Immobilisations financières		480	388 000	482		484		486	388 000	
TOTAL		**490**	**401 127**	**492**	**35 429**	**494**		**496**	**436 556**	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	6 478	502	471	504		506	6 949
Immobilisations corporelles	- Terrains	510		512		514		516	
	- Constructions	520		522		524		526	
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	- Matériel de transport	550		552	6 771	554		556	6 771
	- Autres immobilisations corporelles	560	224	562	489	564		566	713
TOTAL		**570**	**6 702**	**572**	**7 731**	**574**		**576**	**14 433**

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
				TOTAL	596	585	597	599

ABG N°2033 D - 2024

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise :	ABG

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630	201 535	632	7 465	634	11 000	636	198 000
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680	201 535	682	7 465	684	11 000	686	198 000

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683		
Autres immobilisations incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	117 079	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984	117 079	- Déficits de l'exercice	860	452
			Total des déficits restant à reporter	870	**117 531**

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	1 694
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1 745
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

ABG N°2033 E - 2024

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023 Néant [x]

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

N° SIREN		753942671
Dénomination de l'entreprise		ABG
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	39 avenue d'Iéna
	- Code postal	75016
	- Ville	PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	38 900

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom	GUENANT BERANGERE				
Nom marital				% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	38 900
Naissance :	Date	05/12/1978	N° Département	86	Pays	FR	
	Commune	CHATELLERAULT					
Adresse :	N° et voie	34 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY			Pays	FR	
	Code postal	75016	Commune	PARIS			

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023 Néant ☐

N° SIREN		753942671
Dénomination de l'entreprise		ABG
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	39 avenue d'Iéna
	- Code postal	75016
	- Ville	PARIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	2

Forme juridique	SCI	Dénomination	RAISON SAINT JEAN		
N° SIREN (si société établie en France)	352465439			% de détention	33.30
Adresse :	N° et voie	Avenue du Téléport		Pays	FR
	Code postal	86360	Commune CHASSENEUIL DU POITOU		

Forme juridique	SCI	Dénomination	VILLENEUVE		
N° SIREN (si société établie en France)	493408207			% de détention	30.00
Adresse :	N° et voie	Avenue du Téléport		Pays	FR
	Code postal	86360	Commune CHASSENEUIL DU POITOU		